



BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

No. 139

2807 PLEIGNE

Ramassage de la ferraille

Le prochain ramassage de la ferraille aura lieu le **11 mai prochain** à Mister Tri selon l'horaire habituel.

Journée de bénévolat

La traditionnelle journée de bénévolat aura lieu le **samedi 27 avril 2019**. En cas de mauvais temps elle sera reportée au samedi 4 mai 2019.

Rendez-vous à **9h00** devant Mister Tri.

Pour des questions d'organisation, les personnes qui souhaitent participer au repas de midi sont priées de s'inscrire **jusqu'au 24 avril** auprès de Patrick Guenat au 078.744.70.36.

Le Conseil communal souhaite une nombreuse participation et espère que chacun aura à cœur d'offrir une partie de sa journée pour l'ensemble de la collectivité.

Poubelles pour crottes de chien

Nous vous rappelons que ces poubelles sont uniquement destinées au dépôt des sacs de crottes et non pas pour les déchets ménagers. Ceux-ci doivent être déposés dans les sacs à ordures taxés.

Tondeuses à gazon

Les tondeuses à gazon et autres engins bruyants vont bientôt reprendre leur ronron habituel. Le Conseil communal vous rappelle que ces ronflements sont interdits les dimanches et jours fériés, ainsi que les jours ouvrables entre 12h00 et 13h00 et de 20h30 à 8h00.

Feux dans les jardins

Avec les beaux jours qui arrivent et les travaux de jardinage qui reprennent, le Conseil communal vous rappelle qu'il est interdit de brûler des déchets de toute nature, excepté du branchage sec, à proximité des maisons pour autant que leur incinération n'entraîne pas d'émission excessive.

Frelon asiatique

La présence avérée de cet insecte en France voisine laissant supposer son arrivée prochaine dans le canton, l'action entreprise en 2018 par l'office de l'environnement est répétée cette année.

Toutes les informations concernant le frelon asiatique sont disponibles sur le site internet de l'Office de l'environnement (www.jura.ch/especes-exotiques). Vous y trouverez également la notice « Aidez-nous à lutter contre le frelon asiatique ! ».

Dates à retenir

- Assemblée communale ordinaire suivie de l'assemblée bourgeoise : **6 juin 2019**
- 20^{ème} fête du village et marche gourmande : **22 et 23 juin 2019**
- 50^{ème} FC Pleigne : **17 août et 26 octobre 2019**
- 100^{ème} Société de Tir les Geais : **7 et 8 septembre 2019**
- Journées équestres à Mécolis : **17 et 18 août 2019**

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 25 mars 2019